

Les moulins de Martizay

Les moulins de Martizay

« La Claise fut avant tout la rivière des moulins... Au moyen âge, vingt-cinq moulins furent recensés dans les paroisses de Sainte-Gemme, Subtray, Mézières, Saint Michel-Saint Cyran et Martizay... Au fil des siècles, leur nombre diminua. » Jacqueline Tardivon.

A Martizay, on peut encore voir 4 moulins sur la Claise ou ses biefs : Bray, Durtal, Le bourg et Etourneau ; plus ou moins en bon état. Celui du bourg est le mieux conservé car il a fonctionné jusqu'en 1964 et a été transformé en maison d'habitation.

Il existait un moulin au lieu-dit le « Moulin-neuf » qui tournait sur le Clecq mais son état était tellement ruiné qu'il a été démoli à la fin des années 1950.

Le moulin du bourg



Le moulin du bourg de Martizay

Au cours du siècle dernier, plusieurs meuniers se sont succédé : Monsieur Sylvain Lecamp, Monsieur Pinon ; Messieurs André et Marcel Berthelot, père et fils.

En 1921, le moulin a été transformé en usine électrique ; équipé d'une turbine et d'une dynamo, il a fourni de l'électricité jusqu'en 1929.

Le moulin a cessé de fonctionner en 1964. André Berthelot a continué seul à fabriquer des farines animales à la Mardelle pendant une dizaine d'années, son fils étant devenu élagueur.



Le moulin avant sa transformation en usine électrique



Le moulin après sa transformation en usine électrique

Remontons le temps

L'usine électrique de Martizay

Si, à son grand regret, la commune de MARTIZAY n'a pu avoir sa desserte de chemin de fer, du moins a-t-elle été la première commune du canton à produire sa propre électricité et son éclairage public et privé.

En effet, il est noté que, dans sa séance du 26 décembre 1920, le maire Joseph Chichery et son Conseil municipal écoutent les suggestions de l'ingénieur et entrepreneur Charquillon qui propose la distribution d'électricité dans la commune à l'aide d'une usine hydraulique installée au moulin de Martizay.

Le conseil délibère et accepte les conditions qui lui sont faites : il fait confiance à M. Charquillon et à la société d'exploitation qui va se créer.

Le conseil décide de l'éclairage du bourg qui se fera au moyen de 12 lampes (11 lampes de 50 bougies pour le bourg et 1 lampe de 100 bougies pour le bout du pont).
L'éclairage de la mairie comportera deux lampes (1 de 50 bougies et 1 de 25 bougies).

En ce qui concerne la distribution électrique chez les particuliers, le Conseil demande qu'il n'y ait aucune interruption dans l'éclairage afin que les intéressés puissent s'en servir jour et nuit.

1921 : Les travaux d'installation commencent. Le moulin est transformé, surélevé, modifié, équipé d'une turbine et d'une dynamo. Les poteaux, les lignes

s'installent, et les habitants, enthousiastes, s'éclairent avec cette *nouvelle lumière éclatante*.

Finies les lampes pigeon, à pétrole souvent fumeuses et peu éclairantes ! Il reste cependant quelques réticents à persuader.

Que va coûter cette nouveauté si attrayante et si utile ?

Le Conseil municipal s'en occupe et propose à la société d'exploitation le prix de 1 Fr. le kW pour l'éclairage et 0.75 Fr. pour les autres usages. Finalement, après enquête, le tarif s'établit à 1.40 fr. pour l'éclairage et 1 Fr. pour le courant force.

Soucieuse du mieux-être de ses gendarmes, la commune fait installer deux lampes de 50 bougies à la gendarmerie et accordera 30 Fr. d'indemnité au brigadier pour l'éclairage de ses bureaux.

Le docteur Swartz demandera et obtiendra une lampe de 50 bougies à la Lionnerie près de sa résidence.

Ainsi la commune s'éclairera par ses propres moyens jusqu'en 1928-1929, date d'électrification de la région à laquelle elle adhère, après des hésitations et des regrets. (Syndicat d'électrification de Buzançais).

En effet, la société d'électricité de MARTIZAY, ayant de plus en plus d'usagers, distribue un courant souvent perturbé à cause du débit de la Claise insuffisant en été et trop abondant en hiver car le flot passe par dessus le barrage et étale le niveau.

Les critiques sont exprimées : M. Charquillon doit partir et être remplacé par M. Guérineau dit-on.

Alors que les pannes d'électricité se multiplient, que la société s'épuise sur le plan financier, et malgré le soutien de la commune qui veut la sauver, si cela est possible, un liquidateur est nommé, à charge pour lui de trouver un nouveau concessionnaire qui soit en mesure

d'assumer les charges de la distribution aux conditions du cahier des charges de la concession.

INSUCCES du liquidateur qui ne trouve pas de repreneur.

La commune, constatant cet échec et comprenant que la Claise ne peut fournir l'énergie suffisante à la consommation d'électricité des lieux, adhère, dans sa séance du 4 mars 1928, au Syndicat Intercommunal de Buzançais.

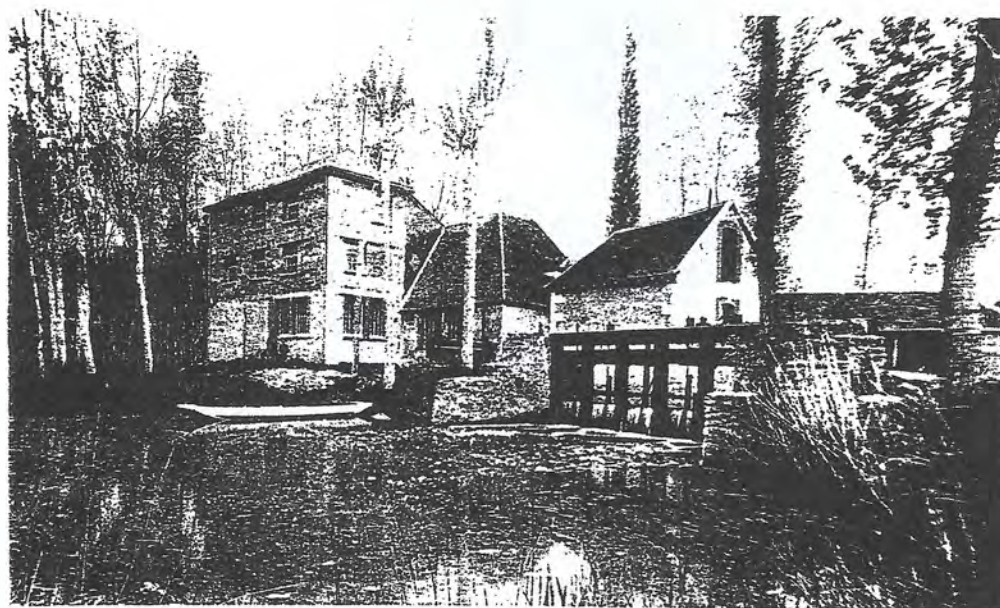
Ainsi la Société d'Electricité de Martizay cesse son activité et le meunier revient au moulin : ce dernier, selon sa vocation primitive moule le blé, mais à

l'aide de la turbine qui actionne les cylindres.

Cependant la Société d'Electrification, pionnière en la matière, a apporté utilité et confort aux habitants du bourg et les a familiarisés les premiers avec cette énergie nouvelle que l'on va appeler la Fée Electricité et qui va envahir le monde entier.

Le moulin a cessé de fonctionner en 1976 ; il a été restauré et transformé en résidence.

Jeanne Blanchet



L'usine électrique de Martizay



Cette vue du moulin (18) a été reconstituée d'après une ancienne carte postale. Juste après la guerre de 1914, il fut transformé en usine électrique. Surélevé, modifié, équipé d'une turbine et d'une dynamo, il distribua à l'agglomération le courant qui permit pour la première fois l'éclairage électrique des maisons. Mais cette distribution était très intermittente : l'été, le débit de la Claise était insuffisant et, l'hiver, le flot passait par-dessus le barrage et nivelait la chute. L'électrification de la région en 1930 amena l'arrêt de la production de courant et le moulin revint à sa vocation primitive : la turbine actionne désormais les cylindres pour moudre le blé.

**dessin à la plume de Jean Moury du moulin
après sa transformation en usine électrique**



**Photo- montage de Jacques Pipraud : au fond, le moulin
du bourg, à droite, le meunier Marcel Berthelot**



**Mme Jacqueline Armange et sa fille Edith
avec le meunier Marcel Berthelot**

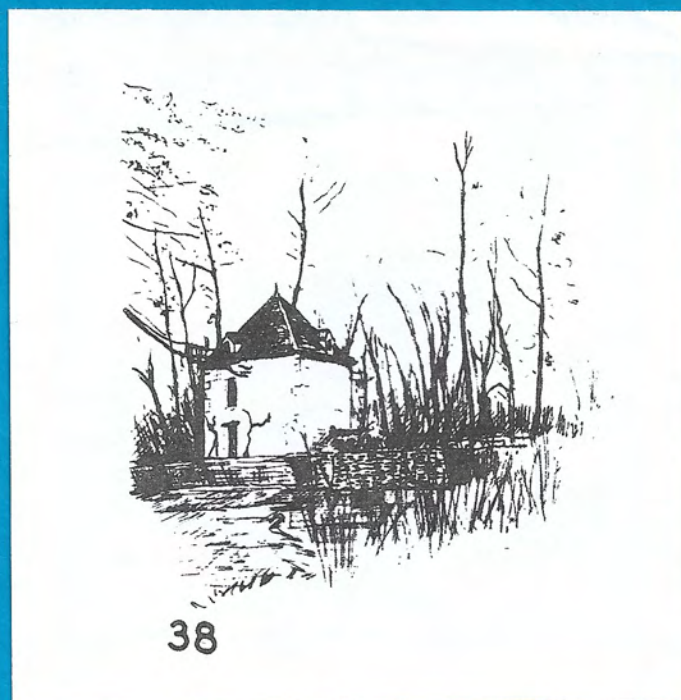


Edith Armange et Marcel Berthelot

Le moulin de Durtal

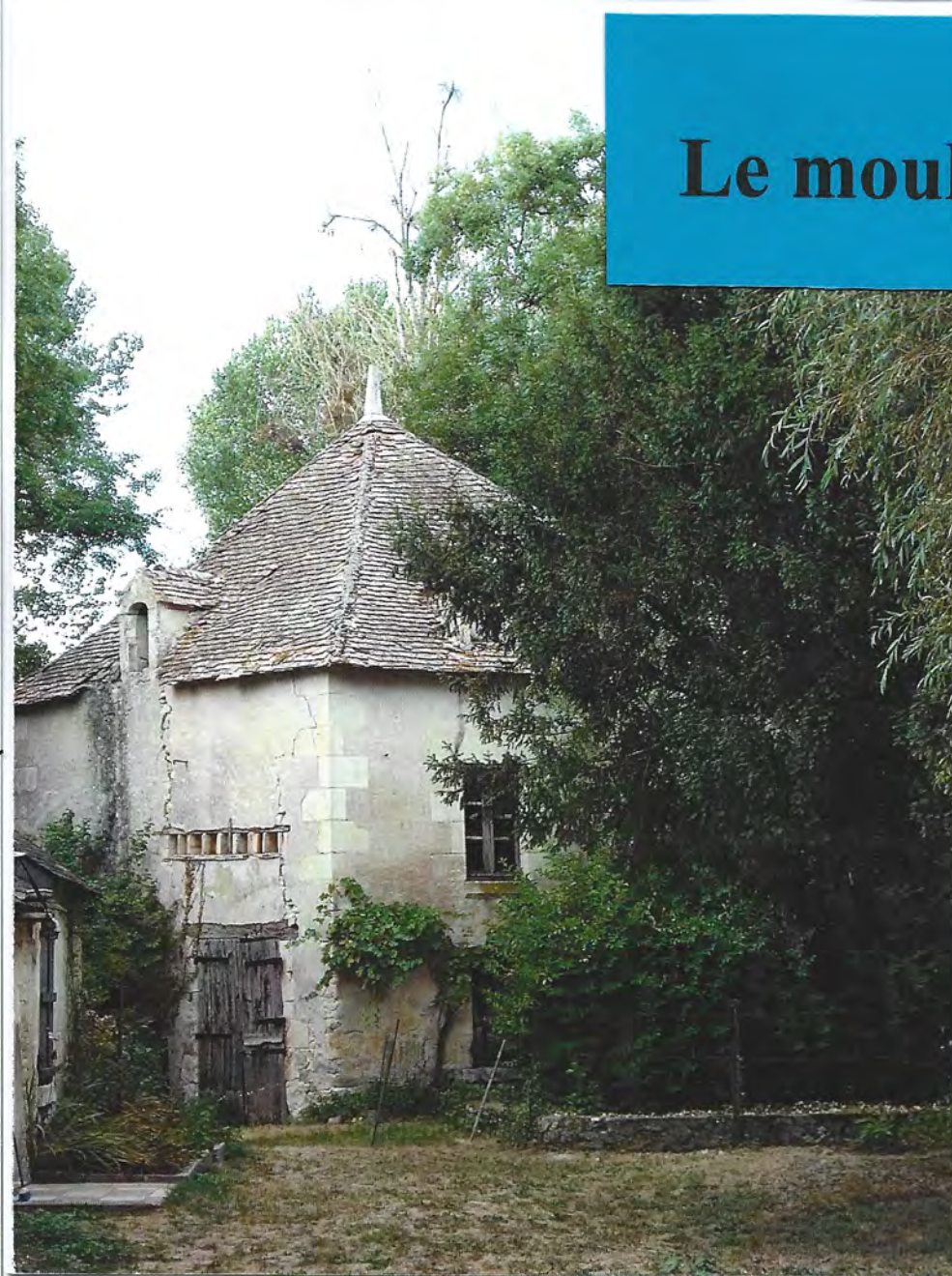
Camille Ballon et sa famille ont été les derniers occupants du moulin de Durtal mais celui-ci appartenait à son beau-père, Monsieur Portier.

Dans les années 1950, le moulin ne fonctionnait plus.



Dessin à la plume de Jean Moury du moulin de Durtal

Le moulin de Durtal



Le moulin de Bray

Le moulin de Bray appartenait à Victor Gautier, meunier, dont la fille était mariée à Monsieur Bonnamy et la petite fille Jeannine à Gilbert Maréchal.

Le moulin a cessé de fonctionner au moment de la guerre mais Jeannine et Gilbert Maréchal l'ont habité jusqu'à leur décès.



Le moulin de Bray





La meule du moulin de Bray

Le moulin de Tourneau



Le moulin de Tourneau, dessin de Jean Moury

Le moulin de Tourneau ou Etourneau

« Sur la Claise, le moulin de Tourneau a toujours...ses meules de pierre, ses roues d'engrenage en bois... Il a fonctionné jusqu'en 1958, écrasant les céréales pour les bestiaux, les règlements lui interdisant de moudre du froment »

Cahier historique de Martizay, n°6

Le moulin de Tourneau possédait 2 roues placées l'une à côté de l'autre sur un bief de la Claise.

Chaque roue actionnait 2 meules placées l'une au-dessus de l'autre, une meule pour le blé et une meule pour les céréales destinées aux bestiaux.

Le moulin appartenait à Mr Robin, ses descendants en sont toujours propriétaires.



Le moulin aujourd'hui



Les engrenages



L'emplacement des deux roues sur le bief



Le moulin après l'incendie en juillet 1994



La restauration du moulin en 1996



**Peinture représentant le moulin
de Tourneau tel qu'il était à l'origine**



Le niveau de la Claise sans barrage



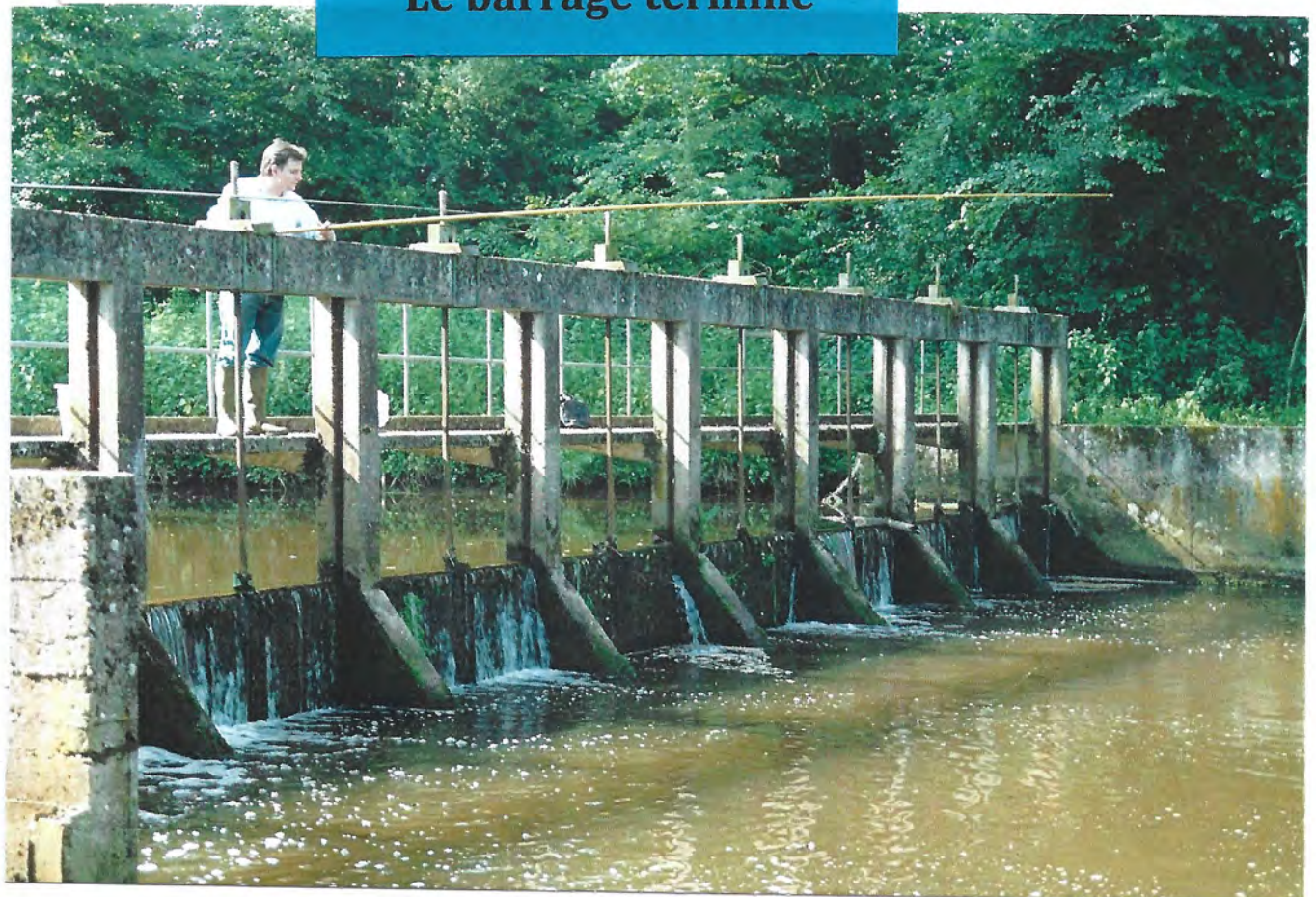


**Construction d'un barrage sur la Claise
au moulin de Tourneau en juillet 1994**





Le barrage terminé



Le barrage terminé

Le moulin neuf



Le « moulin neuf »

« Sur le Clecq...le « moulin neuf » datait du XVe siècle et conservait encore des fenêtres à meneaux et des cheminées anciennes, sa toiture en pavillon était du XVIIe siècle. Le petit étang formé par la retenue d'eau alimentait la roue...

Le moulin fut autrefois possédé par un certain Boistard, qui se faisait appeler Boistard du Moulin Neuf et qui fut fermier du prieuré de Notz l'Abbé. »

Cahier historique de Martizay, n°6

Georges Philippeau fut le dernier propriétaire du moulin neuf.

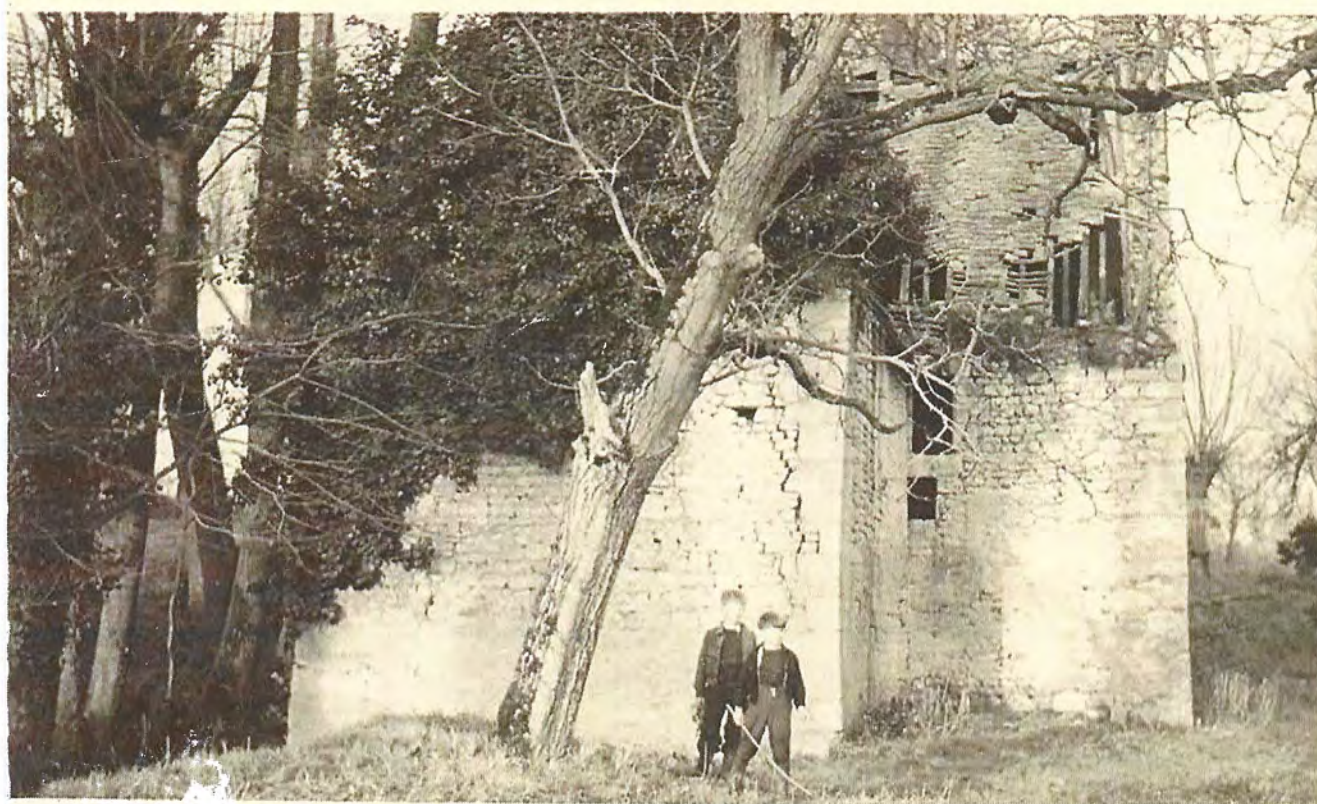
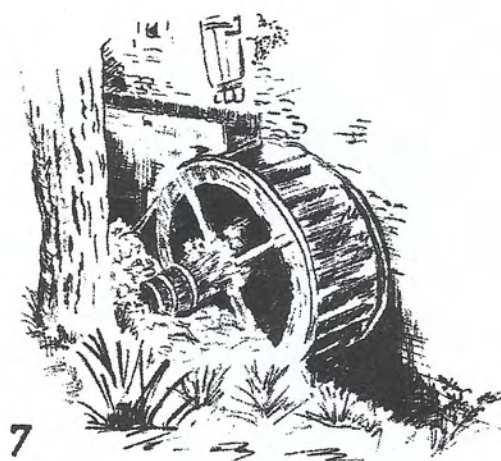
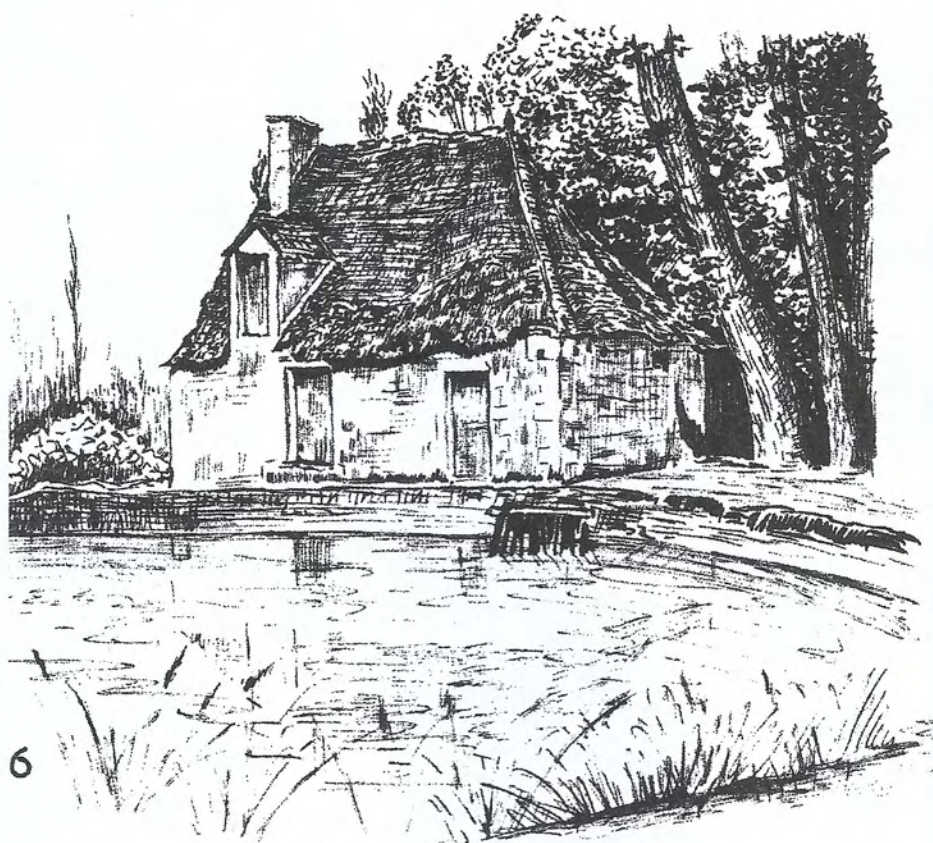


**Photo supposée du « moulin neuf »
avant sa démolition vers 1955
Le reconnaissez-vous ?**



Le « moulin neuf » et sa roue, dessins de Jean Moury

Le moulin de Notz-l'Abbé



Notz l'Abbé – L'ancien moulin

Crédits : Dessins à la plume de Jean Moury, *Idem*

**A l'origine, ce bâtiment était destiné à être
un moulin mais il n'a jamais été équipé**